



## GRAND FORMAT



# Aide sociale Le CCAS vous accompagne

9  
11



5

ACTU

**Jeunesse**

Conseil Municipal Jeunes  
10 nouveaux élus



12

V•B et VOUS

**Ecole Pasteur**

Les classes de maternelle  
se mettent en scène



15

CULTURE

**Expositions**

Musée Maison Bergès  
Visites virtuelles



# V.B. infos MAGAZINE

Actualités municipales de la commune de Villard-Bonnot

N° 91 > Janvier/Février/2021

## EN IMAGES 2

2



- Vœux 2021** : la carte !
- Covid'19** : des masques pour les écoliers
- Colis de Noël pour les écoliers**
- Restauration scolaire** : un air de fête

## ÉDITO DU MAIRE 3

3



## ACTUALITÉS 4-8

4-8



- Covid-19** : point infos...
- Solidarité** : lien intergénérationnel
- Jeunesse** : Conseil municipal jeunes
- Exercice attentats
- Parrainage** : les tireurs d'élite du 7<sup>ème</sup> BCA
- Environnement** : le compostage partagé
- Vie locale** : changement de correspondant du Dauphiné Libéré
- Le chiffre** : recensement
- Hommage** : J. Delompré et J.-H. Messina
- Interco'** :

- Le Conseil, de Développement
- Formation : BAFA
- Les Conseils communautaires en direct

## GRAND FORMAT 9-11

9-11



- Aide sociale**
- Le CCAS vous accompagne

## V•B et VOUS 12-14

12-14



- Jeunesse** : l'école Pasteur se met en scène
- Cadre de vie** : zones bleues
- Association** : Cie Entre-en-Scène

## CULTURE & LOISIRS 15-16

15-16



- Maison Bergès** : le virtuel...
- CSC Brignoud** : Games Night
- À vos agendas : **Spécial Covid**

## LIBRE EXPRESSION 17

17



## EN PRATIQUE 18

18



**"Clic"**  
sur la vignette pour  
accéder directement  
à la page

**N° 91**



3  
décembre

### Covid'19...

#### Des masques en tissu pour les écoliers

Alors que les consignes sanitaires se renforcent dans les écoles, la municipalité a souhaité poursuivre ses efforts en matière de protection face à la COVID-19. Ainsi, des masques en tissu conformes aux normes, ont été distribués (2 par enfant) le 3 décembre dernier, dans les écoles élémentaires Libération et Jules-Ferry. ●

**Belle et heureuse année 2021!**  
Une attention pour les foyers villardiens. Début janvier, le conseil municipal de la ville a souhaité présenter ses meilleurs vœux pour la nouvelle année à tous.

La cérémonie habituellement organisée pour l'occasion a laissé exceptionnellement sa place (contexte sanitaire oblige) à une initiative spéciale : une carte de vœux déposée dans les boîtes aux lettres accessibles. ●

Vœux 2021



18  
décembre

### Colis de Noël...

#### De belles histoires pour les écoliers !

Chaque année, le CCAS de Villard-Bonnot offre aux écoliers de la ville un colis de Noël. De la maternelle au CM2, les enfants reçoivent un livre et des chocolats... de quoi patienter un peu avant l'arrivée du Père Noël ! Les paquets ont été confiés aux bons soins des enseignants qui les ont, par la suite, distribués dans les classes avant le 18 décembre. ●



### Restauration solaire

décembre



#### Un air de fête dans les restaurants scolaires de la ville

Une part de bûche, du jus de pomme, les copains, les copines, le sapin... Noël était un peu en avance pour le dernier jour d'école ! Un moment chaleureux et festif grâce aux équipes des restaurants scolaires Alain-Bruno, Henri-Guillard, Jacques-Prévert et La Petite-Marianne. ●



3 700 exemplaires - ISBN 978-2-916813-13-4  
Dépôt légal Février 2021



Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

Le magazine V-B infos est édité par le service communication de la Mairie de Villard-Bonnot (Isère)  
20, boulevard Jules-Ferry - 38190 Villard-Bonnot - 04 76 45 79 45

Directeur de la publication : Patrick Beau

Rédaction : Patrick Beau, Service communication

Photos : © images-et-reves.fr / Service communication / Le Grésivaudan / Shutterstock

Comité de lecture : Service communication, N. Boirin, R. Coquet, F. Dufort, D. Modesto, C. Monteil, L. Rolland, C. Tintillier

Maquette et direction artistique : Eric Chartier-Coton

Réalisation : CHAPÔ.COM - Seyssinet-Pariset • Impression : COQUAND

Régie publicitaire : Eric Chartier 04 76 99 26 01 - regie.vb@groupe-c.com





**Chères Villardiennes,  
Chers Villardiens,**

*Au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, je vous souhaite tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, que nous espérons remplie de joie et de bons moments à partager. Plus encore, nous vous souhaitons, à vous et vos proches, une excellente santé.*

Dépendants de ce contexte sanitaire, il nous a été impossible de maintenir notre traditionnelle cérémonie des vœux. Ce moment, propice à nous réunir, est une belle occasion d'échanger et de partager un instant ensemble. Il permet de se remémorer quelques réalisations de l'année écoulée et des actions projetées pour celle à venir. Ce moment nous manque à tous, mais rassurez-vous, ce n'est que partie remise !

Je souhaite avoir une pensée pour tous ceux qui ont perdu un proche durant cette dernière année, victime ou non de la COVID-19, tant les conditions du deuil ont été plus difficiles et douloureuses.

Je profite également de cet édit pour souhaiter la bienvenue aux nombreux « nouvelles/nouveaux » Villardiennes/Villardiens qui ont choisi de vivre dans notre chère ville.

Nous sommes aussi très fiers de l'action menée par nos enfants dans les écoles. Leurs dessins, petits mots et leurs cartes réalisés en décembre sont venus agrémenter de nombreux colis de Noël pour les Villardiens « seniors » lors de leurs distributions.

Ce geste est simple, mais il est beau. Il est le témoin d'une **action de citoyenneté et de solidarité intergénérationnelle**, à l'image de ce que nous souhaitons développer durant ce mandat.

Avec la volonté et le plaisir de vous croiser dans votre rue, dans nos commerces ou sur nos marchés, je vous souhaite une très belle année positive et vous laisse sans plus attendre, découvrir et parcourir ce numéro du VB info toujours riche en actualité !

Fidèlement.

**Patrick Beau**  
Maire de Villard-Bonnot

**Covid-19**: point infos

**Solidarité**: lien intergénérationnel

**Jeunesse**: Conseil Municipal Jeunes

Exercice attentats

**Environnement**: compostage partagé

**Parrainage**: Tireurs d'élite du 7<sup>ème</sup> BCA

**Cadre de vie**: rénover votre façade

**Vie locale**: correspondant DL/Hommage

**Interco'**: Conseil de développement

Formation BAFA/Fonctionnement

**Aide sociale** légale et facultative

Le CCAS vous accompagne

Jeunesse: moteur... action!

Cadre de vie: zones bleues

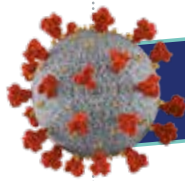
Associations: Cie Entre-en-Scène/Don du sang

Musée Maison Bergès/CSC Brignoud

À vos agendas: **Spécial Covid**



[ Covid-19 ]



## Point infos

### Distribution de masques

Le CCAS de la Commune dispose toujours de masques, commandés par la Communauté de communes Le Grésivaudan. Il s'agit de masques à usage unique, de type chirurgical et de format adulte. Il pourra être délivré jusqu'à 7 masques par personne, dans la limite du stock disponible. Si vous êtes dans cette situation, vous pouvez vous rendre au CCAS, Mairie de Villard-Bonnot, en présentant votre carte d'identité pour obtenir vos nouveaux masques. ●



04 76 45 96 96

affaires\_sociales@villard-bonnot.fr

UTILE!

### Attestations

En période de confinement ou bien de couvre-feu, l'usage des attestations de déplacement reste incontournable.



Générer son attestation de déplacement est désormais possible directement depuis l'appli mobile.

La fonctionnalité est accessible dans la tuile : [COVID-19] » [Point Info VB] puis [Générer une attestation].

En période de confinement ou bien de couvre-feu,

l'usage des attestations de déplacement reste incontournable.

Générer son attestation de déplacement est désormais possible directement depuis l'appli mobile.

La fonctionnalité est accessible dans la tuile : [COVID-19] » [Point Info VB] puis [Générer une attestation].

[ Solidarité ]

### Créer et garder un lien intergénérationnel



Comme chaque année, le CCAS de la ville offre aux seniors un colis de Noël. Malgré le contexte sanitaire, ce rendez-vous traditionnel a pu être adapté et honoré. Les coffrets gastronomiques ont été distribués le 12 décembre, par l'équipe du CCAS et les élus locaux. Côté logistique, le jour J, les permanences se tenaient dans la salle Désiré-Granet et sur la place République. Les jours suivants, une livraison à domicile s'est organisée afin d'apporter les colis aux destinataires qui n'avaient pas pu se déplacer lors des permanences ou directement au CCAS. Au total, 510 colis de Noël ont été remis. ●

### Vaccination

À l'heure où nous imprimons ce journal, la campagne de vaccination à l'échelle du Grésivaudan se met en place.

Un centre de vaccination a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> février pour les personnes prioritaires, c'est-à-dire les personnes âgées de 75 ans et plus, vivant à domicile ; les personnes de moins de 75 ans à haut risque face à la Covid-19.

**La vaccination se fait uniquement sur rendez-vous. Trois possibilités :**

→ sur internet via la plateforme keldoc <https://www.keldoc.com/centre-municipal-de-sante/le-versoud-38420/salle-polyvalente-le-versoud>.

→ par téléphone au CCAS de Villard-Bonnot 04 76 45 79 45 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

→ par téléphone au centre de vaccination du Versoud 04 76 77 58 63

Pour les personnes de moins de 75 ans avec pathologie lourde, l'inscription sur le créneau réservé est réalisée via leur médecin traitant.

**Ces informations peuvent évoluer à tout moment : pour rester informé, consultez le Point info COVID-19 sur le site ou l'application mobile de la commune. ●**



www.villard-bonnot.fr

### Une initiative qui fait du bien !

Les écoliers de la ville ont rédigé et décoré 300 cartes, remises avec les colis des seniors. Petites pensées, messages de soutien et de vœux pour le nouvel an... de quoi illuminer les fêtes de cette fin d'année ! En parallèle, les enfants de l'accueil de loisirs du CSC de Brignoud ont échangé des courriers avec leurs aînés du groupe des Gentianes. Une belle correspondance dont les missives étaient très attendues, d'un côté comme de l'autre ! ○



# Conseil Municipal Jeunes Comme des grands !



Dix élus du Conseil Municipal Jeunes, désormais en classe de 5<sup>ème</sup>, sont arrivés au terme de leurs trois années de mandat. Par le biais d'élections, 10 nouveaux jeunes ont repris le flambeau depuis le mois de novembre.

À la suite de ce suffrage, la coutume veut que leurs homologues et aînés du Conseil Municipal de Villard-Bonnot installent ces jeunes élus dans leur fonction de manière officielle lors d'une cérémonie en Mairie. Le calendrier 2020 étant perturbé par la crise sanitaire, la séance plénière du CMJ a dû être reportée à 2021. Pour autant, les nouveaux membres ont pu être accueillis et félicités par Patrick Beau, Maire, Myriam Simonazzi adjointe chargée de l'éducation

et de la jeunesse, Arnaud Bernard, adjoint chargé de la citoyenneté et par l'équipe du service scolaire, le 5 novembre. Durant cette matinée d'échanges, en comité exceptionnellement réduit, chacun a pu se présenter et faire état de ses motivations. Enfin, durant ce temps privilégié, les enfants ont visité la Mairie, découvert les services et leurs missions et partagé une collation de bienvenue. ●

## Exercice attentats au lycée Marie-Reynoard

Le 27 novembre dernier, la police municipale et les lycéens de l'établissement Marie-Reynoard ont participé à l'exercice PPMS « Attentat-intrusion ». Cette simulation est un exercice de prévention de 30 minutes, qui a lieu au moins une fois par an.

Le fonctionnement se présente ainsi : l'exercice doit être déclenché par l'alarme « Attentat-intrusion » du lycée. Du personnel de l'établissement (identifiables par un gilet réfléchissant) joue le rôle des intrus tandis que des élèves volontaires observent. Ils prendront part au débriefing final en présence du Proviseur, de la Gendarmerie et de l'ensemble des protagonistes

qui ont participé à la mise en scène. Comme l'explique Virginie, Brigadier-Chef Principal de la police municipale : « Une simulation d'intrusion dans un établissement scolaire est un exercice très instructif. Il permet de s'entraîner à adapter les comportements et les réflexes aux circonstances : s'échapper dans certains cas, s'enfermer dans d'autres. Ce jour-là, le but était que les élèves et les professeurs restent confinés dans leurs classes ». Des exercices similaires ont été réalisés le 16 octobre à l'école Libération, le 7 décembre à Jules-Ferry et le 14 décembre à République. ●



## [ Jeunesse ]

### À la soupe !

Qui a dit que manger de la soupe n'était pas drôle ? C'était sans compter sur les équipes de Guillaud Traiteur et des restaurants scolaires de la Ville ! Un midi découverte donc pour les petits gourmets : aux navets, aux brocolis ou aux patates douces... C'est bon et il paraît que ça fait grandir !





## [ Parrainage ]

## Dans l'objectif : les tireurs d'élite

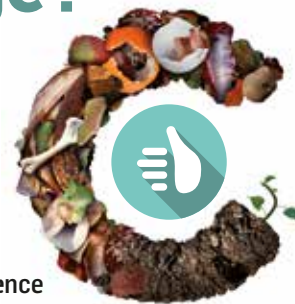


Quelles nouvelles des militaires de la Compagnie d'Éclairage et d'Appui (CEA) du 7<sup>ème</sup> Bataillon de Chasseurs Alpin (BCA)? Entraînements et formations étaient au programme pour les tireurs d'élite, en fin d'année 2020. L'une d'entre elles durait 5 semaines et permettait aux stagiaires d'acquies tous les savoir-faire indispensables à la fonction de tireur d'élite (tir à très longue distance, camouflage et dissimulation, topographie, observation et renseignement notamment). La cellule communication de la CEA partage avec nous quelques images inédites de la dernière phase de cette formation qui s'est déroulée du 19 au 22 octobre 2020 sur le camp de Chambaran en Isère. ●



## [ Environnement ]

## Connaissez-vous le compostage partagé ?



**Vous n'avez pas de jardin ? Votre résidence dispose d'un terrain plat et facile d'accès ? Vous êtes au moins trois personnes motivées par le compostage ?**

La Communauté de communes Le Grésivaudan vous accompagne tout au long de votre projet ! Les composteurs sont fournis et installés gratuitement par les agents de l'intercommunalité et vous bénéficierez d'une formation ainsi que d'un suivi régulier de votre site. Alors n'attendez plus et donnez une seconde vie à vos déchets alimentaires ! Le compostage partagé est un remarquable dispositif pour tisser du lien entre voisins tout en réduisant le contenu de vos ordures ménagères. ●



Infos et formulaire de demande

[www.le-gresivaudan.fr/compostagecollectif](http://www.le-gresivaudan.fr/compostagecollectif)

## [ Cadre de vie ] Un coup de pouce pour rénover votre façade



L'opération rénovation de façades, mise en place en 2006, vous est de nouveau proposée en 2021. Cette subvention concerne l'ensemble des façades des bâtiments visibles depuis la voie publique et dont la parcelle est contiguë à celle-ci.

Cela comprend également les façades arrières d'un bâtiment, si elles ne sont pas majoritaires. La Commune peut prendre à sa charge 35 % des frais de rénovation, si les travaux respectent certains plafonds qui seront définis lors du prochain conseil municipal.

Il est impératif que les travaux engagés soient terminés avant le 31 décembre 2021. Enfin, la Municipalité a souhaité étendre le périmètre de l'opération :

- de la place Verdun au carrefour de Lancey (avenue des Papeteries);
- de la limite communale avec la commune du Versoud au rond-point du lycée (avenue Aristide-Bergès, boulevard de la Pologne, boulevard Jules-Ferry, avenue Général-de-Miribel);
- de la rue Commandant-Évreux au carrefour de Brignoud (boulevard de la Libération);
- du carrefour de Brignoud au rond-point vers Crolles (avenue Robert-Huant);
- la rue de Chamechaude;
- l'ensemble des copropriétés du territoire communal.

Ainsi, si votre logement répond aux critères mentionnés ci-dessus, vous pouvez bénéficier de ce coup de pouce communal. Contactez le service Urbanisme. ●



[urbanisme@villard-bonnot.fr](mailto:urbanisme@villard-bonnot.fr)

# Changement de correspondant pour Villard-Bonnot



## Belle retraite Jean-Paul Filippi!

Vie associative, patrimoine, grands projets, commerces, sports et quotidien... la liste est longue! Durant plus d'une quinzaine d'années, Jean-Paul Filippi a mis son talent, sa créativité et son savoir-faire au service de Villard-Bonnot. Sous sa plume, les Villardiens avaient plaisir à retrouver un instant de la vie locale, quotidiennement dans les colonnes du Dauphiné Libéré à la rubrique « Grésivaudan ». Sa curiosité pour l'histoire de la ville, son engagement auprès des associations, sa disponibilité et son professionnalisme ont sans nul doute contribué à rendre compte des richesses de la Commune. Et bien que l'on aurait souhaité que l'aventure se poursuive, l'heure de la retraite a sonné pour le journaliste! Un nouveau chapitre, que nous lui souhaitons aussi agréable et riche d'expériences que possible, s'ouvre donc. Merci pour tout! ●



## Mélanie, nouvelle correspondante locale

Depuis le mois de janvier, vous pouvez à nouveau lire des articles « Villard-Bonnot » dans le Dauphiné Libéré. Mélanie Escoffier est désormais la nouvelle correspondante locale de la Ville. Après des études de théâtre et de lettres à Paris, elle commence à rédiger des textes en parallèle de ses débuts en tant que comédienne. Au fil des rencontres, l'écriture devient son quotidien. Elle travaille alors sur des textes à destination des médias, mais également pour des productions télévisuelles et cinématographiques. Elle se spécialise ensuite dans l'écriture web et devient pigiste pour le site internet Télé Loisirs. À 37 ans, la jeune femme se lance aujourd'hui un nouveau défi: la presse écrite. Un exercice différent mais plaisant puisque Mélanie place au cœur de son travail l'humain, la rencontre et les échanges avec les acteurs locaux. ●



© Laura Cortès



Mélanie Escoffier

06 12 13 37 08

melanie;escoffier@gmail.com



**leCHIFFRE**  
**7278**  
**RECENSEMENT**  
de la population

Les chiffres du recensement édités par l'INSEE viennent de paraître! Ainsi, Villard-Bonnot compte 7 278 habitants

Populations légales au 1<sup>er</sup> janvier 2018, en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021

## Adieu a deux Villardiens engagés: Jean Delompré et Jean-Hugues Messina

Jean Delompré était un Villardien dont l'engagement citoyen doit être souligné et remercié. Généreux et consciencieux, il a régulièrement donné de son temps lors d'événements dédiés à la citoyenneté. Présent à chaque élection organisée sur la commune, il participait à la tenue des bureaux de vote et prenait également part à la commission élections en qualité de membres bénévole. ●

Jean-Hugues Messina était connu pour son implication dans le monde associatif et sportif. Durant de longues années, il s'illustra avec brio en tant que Président du club de rugby de Villard-Bonnot, le CSGB. Toujours dévoué et de bonne humeur, il était apprécié de bien des générations de rugbymen. Sa disparition laisse un grand vide pour tous ceux qui l'ont connu. ●

## [ Hommage ]

Cet article souhaite rendre hommage à deux habitants engagés pour leur Commune, tragiquement disparus en fin d'année 2020.





## [ Participation citoyenne ]



# Le Conseil de Développement

Sur le dernier trimestre de 2020, la Communauté de communes Le Grésivaudan lançait un nouvel outil de la participation citoyenne : le Conseil de développement. Une campagne de communication, à l'échelle du territoire, a été mise en place afin d'inviter la population à s'investir et candidater pour devenir membre de cet organisme.

L'heure est aujourd'hui à l'étude des candidatures (motivation et diversité des profils). 30 personnes seront choisies par tirage au sort, respectant la parité. En attendant, rappelons ce que sera ce conseil de développement.

Le Conseil de Développement (CD) est une instance de démocratie participative de la Communauté de communes Le Grésivaudan. Constitué de membres bénévoles, il incarne la diversité économique, sociale, culturelle et associative du territoire. Créés par la loi d'Orientation pour l'Aménagement et le

Développement Durable du Territoire du 25 juin 1999, dite loi Voynet, puis confirmés par la loi NOTRe de 2015, les Conseils de Développement sont des instances de consultation, de débats et de propositions auprès des intercommunalités.

**Missions :** le CD donne son avis à toutes les étapes de la mise en œuvre du projet de territoire. Il contribue à la mise en réseau et à l'accompagnement des acteurs associatifs et socio-économiques du territoire autour des projets du Grésivaudan. Il participe aux échanges avec la population et à son information, promeut la participation citoyenne.

**Fonctionnement :** doté d'un fonctionnement indépendant tout en étant hébergé et financé par la Communauté de communes Le Grésivaudan, le Conseil de Développement se réfère à deux documents cadre pour son activité : un Règlement intérieur (2020), un Protocole de Fonctionnement qui régit les modalités de fonctionnement entre la collectivité et le CD (2020). ●

## [ Formation ]

Un accompagnement pour passer son **BAFA**

La Communauté de communes Le Grésivaudan s'engage dans la formation des animateurs et propose plusieurs sessions de formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur.

Ainsi, retrouvez à Crolles (février) et à Alleverd (avril) le cycle de formation de base. Un second cycle (d'approfondissement cette fois-ci) devrait être proposé en avril à Crolles, sur le thème « Jeux et activités de coopération » et en juin sur le thème « Surveillant de baignade ». À noter que pour cette dernière formation, le PSC1 sera obligatoire pour s'inscrire. ●



Infos et inscriptions  
[www.le-gresivaudan.fr/302-bafa.htm](http://www.le-gresivaudan.fr/302-bafa.htm)



## [ Fonctionnement ]

### Suivez les Conseils Communautaires en direct

YouTube



Le conseil communautaire se réunit une fois par mois et les réunions sont publiques mais pour vous permettre d'y assister sans avoir à vous déplacer ou encore pour vous permettre de jongler avec vos contraintes du quotidien, elles sont désormais retransmises en direct sur la chaîne YouTube et sur la page Facebook du Grésivaudan. Les replays seront également disponibles à la fin des conseils.

Le Grésivaudan souhaite ainsi permettre au plus grand nombre de prendre part à la vie politique du territoire, de connaître l'ensemble des actions et des projets portés par l'intercommunalité et rapprocher les élus de la population. ●



@le-gresivaudan  
[www.youtube.com-legresivaudan](http://www.youtube.com-legresivaudan)

# Aide sociale



Dans la vie, il est parfois possible d'être confronté – à court ou long terme – à des situations difficiles : perte d'emploi, d'autonomie, de repères ou des difficultés d'ordre social, matériel ou financier... Dans de telles circonstances, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Commune peut être présent en apportant une assistance par le biais de l'aide sociale.

Ce système de solidarité nationale permet au CCAS de proposer des actions adaptées aux situations et au public. À découvrir dans ce nouveau Grand Format.



## Le CCAS vous accompagne



### Quelques mots de...



#### Saliha Arrada

1<sup>ère</sup> Adjointe  
Chargée du Pôle solidarité,  
de la cohésion sociale,  
du handicap, de la jeunesse  
et du lien intergénérationnel

*« Plus que jamais, en ces temps de crise sanitaire, le CCAS (Centre Communal de l'Action Sociale) est l'acteur local incontournable dans l'accompagnement des personnes fragilisées. Crise dont les conséquences sont sociales, économiques et psychologiques. Le CCAS développe et anime des partenariats institutionnels et associatifs.*

Dans cette volonté, l'équipe municipale est en attente des résultats de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS), afin de répondre à la diversité des besoins de la population villardienne. Le développement de ces collaborations est en effet une richesse au service des usagers.

Face à cette crise sanitaire sans précédent, le CCAS sous l'impulsion du maire Patrick Beau et de son équipe, a activé la « Réserve Citoyenne et Solidaire ». Cette réserve constituée d'élus apporte son aide aux Villardiens pour effectuer les courses, livrer les médicaments et lutter contre l'isolement en prenant des nouvelles par téléphone.

La prévention est au cœur des missions de notre CCAS et nécessite un maillage partenarial. Par exemple la mise en place du « Forum des Préventions » dès que les conditions sanitaires nous le permettront. Ce forum fera appel à une multitude d'acteurs chacun dans son champ d'intervention, qu'il s'agisse des abus sur internet, les périodes de canicule ou encore les accidents domestiques etc.

Nous nous réjouissons de l'implantation du futur Centre Médico-Social (CMS) sur notre commune. Elle revêt plusieurs dimensions en termes de proximité. D'abord la proximité géographique pour nos concitoyens. Mais aussi, parce que ce CMS est un des partenaires privilégiés de l'action sociale communale.

*Le CCAS de notre ville sera, ainsi, l'interface entre le futur Centre Médico-Social, le Centre Socioculturel de Brignoud et les autres acteurs sociaux du territoire pour une meilleure coordination et un accès aux droits facilité pour l'ensemble des habitants. » ●*

## Le CCAS vous accompagne

Légale et  
facultative...

La mission première d'un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est d'assurer et mettre en œuvre l'aide sociale au profit des habitants de la commune. Rappelons que l'aide sociale se divise en deux catégories : l'aide sociale légale et l'aide sociale facultative.

L'aide sociale légale est constituée de prestations destinées à compenser des difficultés d'ordre financier liées à la maladie, l'âge ou bien aux handicaps des personnes dans le besoin. L'obtention de ces aides est soumise à des conditions établies par des dispositions législatives ou réglementaires. Ainsi, l'équipe du CCAS est à votre écoute, peut vous conseiller et vous accompagner dans vos démarches. Elle se charge de la constitution des dossiers de demande et les transmet ensuite au représentant de l'État ou au Président du Conseil départemental pour instruction et décision. Ces aides sont multiples, parmi elles on trouve notamment les demandes d'hébergement en établissement pour les personnes âgées. ●

Si vous souhaitez avoir plus d'informations ou simplement prendre connaissance des démarches à réaliser, contactez le CCAS de la Commune :

- 📞 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
- ☎ 04 76 45 79 45
- ✉ affaires\_sociales@villard-bonnot.fr

## En quoi consiste l'aide sociale facultative à Villard-Bonnot ?

En vertu de l'article L. 123-5 du code de l'action sociale et des familles, le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. Il peut intervenir sous forme de prestations remboursables ou non remboursables.

C'est aussi au travers des actions mises en place dans le cadre de l'aide sociale facultative que s'exprime la politique menée par la Ville.

Ainsi, l'ensemble des prestations directes en espèces et en nature qui peuvent être accordées aux Villardiens en difficulté, couvre plusieurs secteurs : l'éducation, l'emploi, le secours financier, l'aide à domicile... et s'adresse à différents publics.

Plusieurs prestations existent à destination du jeune public (de la maternelle au lycée) :

- ☺ l'aide aux vacances, pour aider les familles à régler le séjour en colonie ou centres aérés ;
- ☺ le Noël des écoliers, constitué de livres et de chocolats, et d'un spectacle de Noël pour les maternelles ;
- ☺ le coup de pouce aux futurs collégiens, remise d'une calculatrice homologuée.

D'autres actions sont menées en faveur des adultes :

- ☺ le secours financier, aide permettant le règlement d'une partie ou bien de la totalité d'une facture (eau, électricité...);
- ☺ la banque alimentaire, remise hebdomadaire de denrées fournies par la Banque Alimentaire de l'Isère ;
- ☺ le portage quotidien de repas à domicile, pour les personnes en perte d'autonomie ou handicapées ou malades ou en convalescence ;
- ☺ le portage de livres à domicile, livraison mensuelle s'adressant à des personnes en perte d'autonomie ou handicapées ou malades ou en convalescence.

Enfin, des prestations et des temps festifs sont organisés pour les seniors :

- ☺ Navi'Course, une navette spécialement affrétée<sup>(1)</sup> pour véhiculer les usagers vers les commerces de leur choix tous les mardis matin ;
- ☺ le colis de Noël, à déguster pendant les fêtes de fin d'année ;
- ☺ le Repas des anciens, gastronomique et festif organisé au mois de mai au Boulodrome de Lancey.<sup>(1)</sup>
- ☺ Aide au chauffage, qui s'adresse aux personnes âgées de 70 ans et plus et qui s'applique à tous les moyens de chauffage (cheminée, poêle, gaz, électricité...).

Le CCAS verse directement au fournisseur d'énergie un montant calculé en fonction du plafond du revenu minimum vieillesse, fixé à 903 € pour une personne seule et 1 402 € pour un couple (revenus mensuels). La démarche est simple : contactez le CCAS afin de remplir le formulaire avant le 31 mars 2021. Seule pièce à fournir : votre avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019.

Toutes ces prestations, subventions ou bien services, sont accessibles sous conditions. ●



<sup>(1)</sup> En raison de la crise sanitaire, ces dispositifs sont actuellement en sommeil.



# FOCUS

## Les conventions passées entre le CCAS et les acteurs locaux

Le CCAS développe des partenariats avec les acteurs locaux grâce à des conventions annuelles. Ce système permet de poser un cadre dans lequel s'exprime cette collaboration : l'association ou l'organisme vient en aide aux habitants dans le besoin, et le CCAS se charge du règlement d'une partie ou de la totalité de la somme, sur présentation de la facture. Aujourd'hui, il existe 4 partenariats actifs, mais d'autres sont aujourd'hui à l'étude.



### Le travail d'équipe avec les assistantes sociales

Bien des aides et actions proposées dans le cadre de l'aide sociale légale et facultative nécessitent le recours à un travailleur social.

Dans ce contexte, un véritable travail d'équipe se forme entre les agents du CCAS de Villard-Bonnot et les assistantes sociales. Nul besoin de se rendre dans l'agglomération grenobloise : une maison du département est présente à Bernin, où il est possible d'obtenir un rendez-vous avec un travailleur social. Enfin, rappelons que l'ouverture du Centre Médico-Social à Villard-Bonnot, en cours de construction sur l'avenue Général-Miribel, contribuera à renforcer la proximité de ces services. ●



#### [ Emploi ]

##### L'AGI vous accompagne !

Parce que retrouver un emploi est souvent compliqué, il est important de pouvoir s'adresser à un interlocuteur compétent et accessible. C'est pour cela que le CCAS de la Commune a contracté en 2007 un partenariat avec l'AGI (Association Intermédiaire du Grésivaudan). Dans le cadre de la convention, une permanence est organisée tous les mercredis en mairie. Ainsi de 9 h à 11 h, Patrick Boucharlat, directeur de l'association, est à votre écoute et vous accompagne tout au long de votre démarche d'insertion professionnelle : bilan de compétences, rédaction de lettres de motivation, d'un CV, proposition d'emploi ou de missions... ●

☎ 04 76 77 76 77

@agi@mairie-domene.fr



#### [ Handicap ]

##### Garde d'enfant facilitée

L'association Dépann'Famille Isère organise la garde d'enfants et d'adolescents de zéro à vingt ans et porteurs de handicap à Grenoble et en Isère. L'équipe, formée et diplômée, intervient pour parer aux imprévus du quotidien ou soulager les parents lors de situations difficiles. L'association organise aussi des gardes occasionnelles (un samedi, un dimanche ou en soirée). Depuis 2015, la convention avec cette association permet au CCAS de prendre en charge jusqu'à 20h de garde maximum annuelles. ●

☎ CCAS de Villard-Bonnot 04 76 45 79 45

@affaires\_sociales@villard-bonnot.fr



#### [ Secours ]

##### La banque alimentaire de l'Isère

Cette association caritative à but humanitaire œuvre pour favoriser une alimentation de qualité et créer du lien pour les personnes en situation de précarité, en partenariat avec des associations et organismes sociaux. Le CCAS s'est affilié à la Banque Alimentaire de l'Isère dès 1995 et verse depuis une cotisation à l'organisme. Cela permet au CCAS d'organiser une distribution de colis alimentaires lors d'une permanence en Mairie tous les jeudis de 13 h 30 à 16 h 30. Pour prétendre à cette aide temporaire, il est nécessaire de prendre contact en premier lieu avec une assistante sociale pour un rendez-vous. ●

☎ 04 56 58 16 91

→ Maison du Département

71, chemin des sources - 38190 Bernin



#### [ Gaz & Electricité ]

##### La GEG/Greenalp, entreprise locale d'énergie, contribue financièrement au Fonds de Solidarité pour le Logement en Isère.

Depuis 2018, elle met en œuvre le chèque énergie qui remplace les tarifs solidarité pour la fourniture d'électricité et de gaz. En 2019, la GEG a conventionné avec le CCAS de la ville afin de venir en aide aux Villardiens en difficultés. Pour ce faire, l'entreprise s'est engagée à verser au CCAS une contribution financière pour les aides versées aux clients avec la possibilité d'affecter dans la limite des 30% de la dotation pour des actions d'accompagnement et de diagnostic énergétique. ●

@affaires\_sociales@villard-bonnot.fr

[ Jeunesse ]

Lorsque les classes de maternelle de l'école Pasteur se mettent en scène

## Moteur... Action !

Prenez des petits écoliers villardiens, ajoutez la bienveillance de l'équipe enseignante et des ATSEMS, complétez avec l'investissement et la créativité d'un artiste talentueux... et vous obtiendrez un projet scolaire original. Suivant la recette, Emmanuel Boudière – parent d'élève et artiste – a réalisé un film avec les classes des petites, moyennes et grandes sections de l'école maternelle Pasteur.



*[ Dans un futur proche, sur une planète nommée Erret, Noël approche... Dans ce monde où la faune et la flore ont presque disparu, et où le plastique est roi, les enfants ont choisi de formuler, ensemble, un souhait spécial : rendre à leur monde son éclat d'origine. Pour cela, enfants et parents s'emploient alors à nettoyer leur environnement. Grâce à leurs efforts et leur volonté, ils parviennent à atteindre leur objectif, et peu à peu, la nature reprend sa place. Un monde nouveau se dessine : des arbres, des fleurs, des animaux réapparaissent. Tant de couleurs, de parfums et de musiques... un bonheur que partagent parents et enfants une fois Noël venu. ]*

À travers cette fable, Emmanuel – nom de scène Aime Manuel Bout d'hier – propose aux écoliers une activité originale et ludique. Plusieurs thématiques sont abordées : les émotions, la musique, le respect de la nature, l'espoir et la solidarité. Par ce biais, les enfants se sont familiarisés avec le masque des émotions en faisant leurs premiers pas dans l'univers du théâtre. L'objectif tendait également à sensibiliser les petits à l'environnement et les consignes de tri. Ainsi, toutes les classes avaient leur propre scène à jouer. Huit séances furent nécessaires à Emmanuel pour présenter l'histoire aux élèves, établir le story-board,

enregistrer les sons ou encore filmer les scènes. Un travail où la patience et la pédagogie sont des qualités primordiales lorsque l'on accompagne un jeune public. Il faut dire qu'Emmanuel était déjà intervenu bénévolement en 2019 dans l'établissement pour présenter aux enfants les différentes familles d'instruments de musique. Face au succès de ce premier atelier, Fanny Vareille – Directrice de l'école – a souhaité cette seconde collaboration réussie qui mêle à la fois apprentissage, imagination et jeu. Comme l'explique Emmanuel : « C'était important de proposer une activité nouvelle, empreinte de poésie, qui permet aux enfants d'imaginer et de s'évader d'un quotidien parfois complexe ». Le film – en cours de montage – sera offert aux parents des élèves d'ici la fin d'année scolaire sur une clé USB. ●



**Emmanuel Boudière**

Auteur-compositeur  
Interprète et metteur en scène.

**Pour ce projet, vous avez fait appel à un panel impressionnant de compétences... le quotidien pour vous ?**

● *Mon quotidien... Et bien, il a beaucoup changé ces derniers temps ! En tant qu'auteur-compositeur interprète et metteur en scène, je suis plutôt un homme de terrain. J'entends par là que j'écris et compose*



© Amandine Crouchet

des textes, de la musique pour des créations jouées sur scène. J'étais presque tous les week-ends sur les planches du Cabaret La Villa, dont je suis le directeur artistique.

Avec la situation actuelle, le secteur culturel est bouleversé. Aujourd'hui, il n'y a plus aucune possibilité de se représenter en public. Aussi, toutes mes activités sont passées en numérique bien malgré moi... Heureusement, voilà plusieurs années que je me suis formé au montage vidéo et à la captation. Bien que cela ne soit pas ma vocation première, c'est le seul moyen que j'ai trouvé pour pouvoir exprimer ma créativité. Si par chance j'ai pu continuer l'enseignement artistique dans les écoles, pour le reste une grande partie de mon temps est consacrée au montage vidéo. Ce que j'ai fait pour l'école Pasteur, je le fais aussi pour les autres établissements scolaires et les associations pour lesquels je travaille. J'ai beaucoup appris dans le domaine de la vidéo... Notamment que pour quelques minutes de film... il faut parfois des semaines de travail. Alors même si je ne souhaite pas en faire mon nouveau métier, je peux dire qu'à l'heure actuelle, je me sens capable d'ouvrir de nouvelles portes professionnelles par le biais du montage vidéo.

#### Comment avez-vous procédé pour le montage du film ?

En premier lieu avec beaucoup de patience ! Les plus jeunes vivent dans l'instant présent et il est difficile pour eux de se projeter et de comprendre qu'ils participent à la création d'un film. Nous avons donc fait beaucoup de captations vidéos pour avoir de la matière en termes d'images. Ensuite, j'ai enregistré uniquement les voix pour une meilleure qualité de son et il m'a fallu faire un très grand tri pour extraire les meilleurs passages pour enfin faire correspondre l'image et le son... un travail de fourmis ! La dernière étape, consiste en l'incrustation de décor sur fond vert et de quelques effets vidéos. Ce sera la cerise sur le gâteau !

#### Quel regard portez-vous sur ce projet ?

Pour être honnête je n'avais jamais fait de vidéo avec de si jeunes enfants et je n'avais pas d'idée concrète sur l'investissement qu'il me fallait pour faire un film digne de ce nom. Aujourd'hui je me rends compte que ce n'est pas si évident que ça ! Mais je suis heureux de pouvoir laisser un souvenir impérissable dans la mémoire de tous ces enfants et de leurs familles.

Je suis fier en tant que Papa de pouvoir m'investir dans l'école de mon fils et d'apporter mes compétences à ce beau projet. D'une certaine façon c'est une manière de résister à la morosité qu'apporte cette pandémie et de protéger le monde imaginaire dont nos enfants ont tant besoin. Car après tout ce sont eux les héros de cette histoire ! ●

## [ Cadre de vie ]

# Zones bleues Faciliter l'accès aux commerces locaux

C'est agréable d'avoir des commerces de proximité, mais ça l'est davantage lorsque l'on peut s'y rendre facilement.

Or, le stationnement dans les centres bourgs de Lancey et de Brignoud peut parfois être démotivant ! Consciente de ce dilemme, et souhaitant à la fois dynamiser et renforcer l'attractivité des commerces locaux, la Municipalité va augmenter le nombre de places de stationnement dites en zone bleue de 7 h et 19 h.

Déjà présentes sur le territoire, ces places offrent plusieurs avantages. Du fait de leur proximité géographique avec les boutiques ainsi que leur utilisation limitée dans le temps, ces emplacements facilitent l'accès aux commerces. Si en général, elles permettent un stationnement d'une vingtaine de minutes en moyenne, les futurs emplacements auront une durée adaptée aux types de commerces concernés. Les usagers devront indiquer l'heure d'arrivée grâce à un disque bleu, visible depuis leur pare-brise.

Ainsi, le projet proposera de nouvelles places à Lancey près du marché, sur l'avenue Aristide-Bergès et sur le Boulevard de la Pologne. À Brignoud, elles seront matérialisées sur le boulevard de la Libération et la rue Alfred-Fredet. Au total, un peu plus d'une trentaine de stationnements à durée limitée sera créée. Les contrôles, effectués par la Police Municipale, seront renforcés. Dans un premier temps, il sera question avant tout de sensibiliser les usagers. Passée cette période, les policiers municipaux verbaliseront. La multiplication des stationnements en zone bleue n'est qu'une première étape. La Municipalité mène en parallèle une réflexion pour la création de places de parking sur Lancey. ●



La municipalité réfléchit actuellement aux modalités de distribution du disque. Ces dernières seront communiquées dès que possible.

[ Associations ]

Théâtre

## Cie Entre-en-Scène

Maintenir du lien et proposer une continuité malgré tout

Quelles nouvelles de la compagnie Entre-en-Scène ? Comme pour tous les acteurs de la vie associative, la situation sanitaire a impacté fortement la troupe de théâtre. Irène Jargot, metteuse en scène, revient sur les représentations qu'a pu assurer l'association.

« Malgré les temps difficiles, la Compagnie a participé et présenté son spectacle « Une Saison en enfer » d'Arthur Rimbaud le samedi 26 septembre à 20 h 30 dans le cadre du premier Festival « Ça joue dans le Grésivaudan », festival organisé par La Communauté de communes du Grésivaudan et des compagnies professionnelles locales. Je souhaite également souligner l'engagement de tout le groupe "enfants" de l'association. Grâce à eux, nous avons pu continuer et présenter le spectacle (commencé l'année dernière) en début d'année scolaire, le spectacle « Mamie Ouate en Papouasie » les 10 et 11 octobre ».

Seulement voilà, quelques jours plus tard, les mesures sanitaires sont renforcées. L'heure est à un deuxième confinement. L'association propose alors ses cours en réunion via une plateforme numérique de visioconférence. « Même si ce n'est pas pareil qu'un vrai cours de théâtre où l'interaction est essentielle, cela a permis de conserver le lien en faisant des lectures, permettant d'attribuer les rôles. Les participants peuvent donc commencer à apprendre leur rôle pour s'investir ensuite dans leur(s) personnage(s) ». ●

Les prochains rendez-vous de la Cie Entre-en-Scène, sous réserve des conditions sanitaires...

🕒 « **Comme il vous plaira** » de William Shakespeare  
Répétition publique les 27 mars à 20h et 28 mars à 17h

🕒 « **SEA... Shepherd 77** »

Par la branche professionnelle de la compagnie  
2 avril à 20h30 à l'Espace Jean-Blanc de La Ravoire



📍 Réservation en ligne sur [www.laravoire.fr](http://www.laravoire.fr)

📄 <https://www.cie-entre-en-scene.fr> ::  CompagnieEntreEnScene

## Solidarité

### Don de sang : une première collecte 2021 réussie

Le jeudi 7 janvier, l'Amicale des donneurs de sang bénévoles de Villard-Bonnot a organisé sa première collecte de sang de l'année. Ainsi, 111 donneurs se sont déplacés au Gymnase Jean-Jaurès afin de réaliser un don. Andrée Soto, Présidente de l'association précise : « Notre Amicale est satisfaite de cette journée. Les donneurs se sont bien mobilisés, malgré le contexte sanitaire particulier. Tous les gestes barrières ont été respectés, lavage des mains à l'arrivée, port du masque obligatoire, distanciation physique... Nous avons recensé 6 nouveaux donneurs ! Nous encourageons les personnes qui hésitent encore à se déplacer pour effectuer ce geste généreux et vital. Bien des personnes ont un besoin urgent de produits sanguins. » ●



Prochaine collecte - Jeudi 25 mars  
9 h à 12 h 15 et 16 h 30 à 19 h 45  
au gymnase Jean-Jaurès.



# Le virtuel

Une nouvelle manière de découvrir l'offre du musée

## @Musée-Maison Bergès

2020 aura permis au Musée de la Houille Blanche de se réinventer. Comment ? Grâce au numérique ! Les réseaux sociaux ont ainsi permis de créer échanges et interactions avec les visiteurs par le biais de jeux, de quizz, de concours de dessins...

Les visites virtuelles ont également le vent en poupe, puisque depuis peu, la Maison Bergès propose à partir de son site internet, une plongée à 360° au cœur de l'univers d'Aristide Bergès. Les

extérieurs, le parvis, le parc, le hall d'honneur... une initiative qui donne envie d'en voir plus ! D'ailleurs, l'exposition « Capiello ou l'art publicitaire » vous est proposée en vidéo. Durant 17 minutes<sup>34</sup>, suivez la commissaire de l'exposition, Sylvie Vincent et profitez des explications et des éclairages apportés sur l'art de Capiello. À regarder et écouter, sans modération, avant, pendant ou après votre visite. En partenariat avec Télé Grenoble. ●



[ Expositions  
& initiatives ]

**MAISON BERGÈS**  
MUSÉE DE LA HOUILLE BLANCHE

**isère**  
LE DÉPARTEMENT  
www.isere.fr

Visite guidée de l'exposition  
Capiello à la Maison Bergès  
sur TéléGrenoble



## Réinventer la Games Night... Avec vous !

Nombre d'entre vous ont eu l'occasion de participer aux grandes Games Night organisées par le Centre socioculturel de Brignoud. Pour ceux n'ayant pas eu la possibilité d'assister à cet événement, il s'agit d'un moment phare ayant lieu deux fois par an dédié à l'univers des jeux vidéo.

Consoles, découvertes, moments de partage, conférences... un champ des possibles vaste et sans cesse renouvelé entre chaque session !

Au vu du contexte actuel, l'équipe organisatrice de

la manifestation doute de pouvoir vous proposer une Games Night dans les locaux du Centre en avril 2021. Néanmoins, elle a à cœur de partager avec vous ce moment vidéoludique. Or, pour adapter au mieux cet événement, les organisateurs ont besoin de connaître votre avis. La question est donc posée : « Que pensez-vous d'une Games Night dématérialisée, avec une participation directement de chez vous ? »

Pour en savoir un peu plus, un formulaire en ligne est mis à votre disposition. Seules quelques minutes sont nécessaires pour le compléter, alors n'hésitez pas et faite entendre votre voix ! ●

[ Enquête ]



Enquête Games Night pour la prochaine session programmée en avril : dématérialisée, transformée ou annulée ?





A vos **Agendas !**

Le secteur de l'événementiel a subi de sérieuses perturbations sur l'année 2020 à cause de l'épidémie de COVID 19. À Villard-Bonnot, comme dans de nombreuses villes en France, le programme des festivités a été fortement impacté et continue de l'être. Dépendant des évolutions de la situation et du protocole sanitaire, les informations liées aux manifestations sur la commune seront annoncées sur nos supports numériques au dernier moment. Retrouvez ci-dessous les différents moyens de rester informé de l'actualité de votre ville.



## S'informer à Villard-Bonnot en complément du VB infos

**« Villard-Bonnot », l'application mobile**

Développée pour smartphone et tablette, l'appli mobile de la Commune vous permet d'avoir l'info en temps réel, grâce à son système de notifications. L'information vient à vous ! Parmi les fonctionnalités pratiques mises à disposition, « Brèves », « Agenda », « Espace Aragon », « Musée Maison Bergès », « Centre Socioculturel » et « Actualités » vous éclairent rapidement sur la culture et les loisirs villardiens.

**La page FACEBOOK "Ville de Villard-Bonnot"**

Mise en ligne début décembre, la ville a désormais sa page officielle Facebook. Retrouvez l'info sous la forme d'un fil d'actualités.

**www.villard-bonnot.fr**

Le site de la ville est un outil ressource. En plus de trouver les infos services, les infos pratiques, les démarches en lignes et bien d'autres éléments, la page d'accueil vous donne accès à l'agenda des associations et les actualités de la Commune.

**3 panneaux lumineux**

Situés avant le carrefour de Brignoud, devant la Mairie et au carrefour de Lancey, les panneaux lumineux diffusent en continu de 6 h à 00 h les informations de la ville et du monde associatif villardiens. Ils sont également retransmis sur l'application mobile. « Villard-Bonnot ».

**Dans votre commune****Don du sang**

Collecte 25 mars ; 3 juin ; 26 août ; 4 novembre  
de 9 h à 12 h 15 et de 16 h 30 à 19 h 45  
au gymnase Jean-Jaurès

**Conseils municipaux**

Mardi 23 février - Mardi 23 mars  
A 18 h 30, salle du conseil, 1<sup>er</sup> étage de la Mairie

Les informations annoncées ci-dessus peuvent être modifiées après impression du magazine.

Aussi, n'hésitez pas à consulter l'**application mobile** « Villard-Bonnot », le **site internet** [www.villard-bonnot.fr](http://www.villard-bonnot.fr), les **panneaux lumineux** de la ville ou encore contacter la Mairie par **téléphone** au 04 76 45 79 45



L'équipe  
« Ma voix, ma ville »



Chers villardiens, chères villardiennes,

Toute l'équipe de Ma Voix, Ma Ville tient à vous présenter ses meilleurs vœux pour 2021, ainsi qu'une bonne santé à vous et vos proches. L'année qui vient de s'écouler a été particulièrement anxiogène et difficile, aussi notre équipe espère pour 2021 basculer vers un avenir plus serein, et notamment celui de la modernité dans laquelle il faut inscrire notre commune pour la rendre plus vivante et plus attractive.

#### Notre ville compte !

Villardiens et Villardiennes vous comptez et ce sera ensemble qu'il nous faudra avancer, car chacun de nous porte sa part de responsabilité du destin collectif.

Nous savons que vous êtes lucides sur les enjeux à venir : réchauffement climatique, innovations technologiques, problématique de sécurité. Nos enfants réclament des réponses concrètes aux défis actuels. Nous avons une responsabilité dans l'avenir que nous leur offrons, mais nous avons confiance.

Quelles que soient les circonstances, vous savez que nous serons attentifs à préserver l'intérêt général et nos valeurs dans les projets de la commune. Nous porterons la voix de tous les citoyens. Nous défendrons des projets et des solutions conformes à notre engagement éco-citoyen.

N'hésitez jamais à nous faire part de vos idées et vos souhaits, pour que Villard-Bonnot soit une commune où chacun et chacune, y trouve sa place.

À très bientôt. ●

[mavoixmaville@gmail.com](mailto:mavoixmaville@gmail.com)



L'équipe  
« De l'ambition  
pour Villard-Bonnot »



L'ensemble de l'équipe "De l'Ambition pour Villard-Bonnot" vous adresse tous leurs meilleurs vœux !

Que cette nouvelle année 2021 puisse apporter santé, sérénité et joie à partager !

Découvrez, au fil des actualités et des actions réalisées, vos élus de la majorité dans les pages de ce magazine communal.

Comme pour chaque fois, pour éviter tout risque de polémique dans ce journal municipal, nous réaffirmons ici notre volonté et engagement à garantir au VB Info son caractère purement informatif, au service de tous.

Restant concentrés sur les travaux menés, nous sommes également à votre entière disposition, en mairie ou lors de nos rencontres officielles.

Retrouvez les membres de l'équipe qui consacrent de leurs temps et de l'énergie pour participer ensemble au bien vivre à Villard-Bonnot sur <https://www.facebook.com/ambitionvillardbonnot/> ●

[patrickbeau.vb2020@orange.fr](mailto:patrickbeau.vb2020@orange.fr)  
[www.ambition-villard-bonnot-2020.fr](http://www.ambition-villard-bonnot-2020.fr)



## Vos élus

### Le Maire

**Patrick BEAU**, Maire de Villard-Bonnot

### Les adjoints

**Saliha ARRADA**, 1<sup>ère</sup> adjointe chargée du pôle solidarité, de la cohésion sociale, du handicap, de la jeunesse et du lien intergénérationnel

**Frédéric CEVA**, 2<sup>ème</sup> adjoint chargé de l'urbanisme, de l'aménagement de la ville et des risques majeurs

**Patricia BAGA**, 3<sup>ème</sup> adjointe chargée des finances, du commerce local et des associations

**Hervé LENOIRE**, 4<sup>ème</sup> adjoint chargé des travaux, des infrastructures, du cadre de vie et du développement durable

**Clara MONTEIL**, 5<sup>ème</sup> adjointe chargée du logement, de la relation aux seniors, au jumelage et de la promotion de la ville

**Cyrille TINTILLIER**, 6<sup>ème</sup> adjoint chargé de la tranquillité publique, de la vie de quartier et du parrainage avec le 7<sup>ème</sup> BCA

**Myriam SIMONAZZI**, 7<sup>ème</sup> adjointe chargée de l'éducation et de l'enfance

**Arnaud BERNARD**, 8<sup>ème</sup> adjoint chargé de la citoyenneté, du développement économique, du patrimoine culturel et historique

### Les Conseillers délégués

**Bruno GONINET**, conseiller délégué aux questions relatives aux déplacements, à la transition énergétique, écologique et végétalisation de la ville

**Pascal VALVERDE**, conseiller délégué aux questions relatives à l'emploi, à l'insertion, à la démocratie participative et référent sport

**Julien CALLOUX**, conseiller délégué aux questions relatives à l'animation et à l'évènementiel

### Les Conseillers de la majorité

Par ordre de leur élection

**Joëlle CACCIATORE**, **Pascale LANGUILLE**,

**Sabine LARRIU**, **Bernadette SORACE**,

**Jérôme BIGLIA**, **Florence CLOITRE**,

**Bruno VILOTITCH**, **Brigitte BALBO**,

**Bernard BARACCO**, **Béatrice SOLLIER**,

**Hervé DUBOCHAUD**

### Les Conseillers de la minorité

« Ma voix, ma ville, Villard-Bonnot »

Par ordre de leur élection

**Alain JOLLY**, **Gisèle MINASSIAN**

**Yann OROY**, **Soraya BOUMECHACHE**

**Jean-Pierre MIOZZO**, **Denise DEDEBAT**

Pour un rendez-vous avec un élu de la majorité, contactez le Secrétariat Général

☎ 04 76 45 79 45

✉ [secretariat@villard-bonnot.fr](mailto:secretariat@villard-bonnot.fr)



## Pharmacies de garde

Attention : ce planning peut changer

- ☎ 39 15
- 🌐 www.servigarde.fr
- 📱 Appli « Villard-Bonnot »  
Tuile [VB au quotidien]



### Février

- Li → J4 Plemer (04 76 52 20 17) .....  
Saint-Nazaire-les-Eymes
- V5 → D7 Silvestre (04 76 77 23 08) ..... Domène
- L8 → J11 Champ (Barry) (04 76 71 40 75) .....  
Champs-près-Froges
- V12 → D14 L'Orchidée (04 76 71 43 36) ..... Lancey
- L15 → J18 Djian (04 76 52 23 42) ..... Saint-Ismier
- V19 → D21 Ferradou (04 76 77 26 39) ..... Versoud
- L22 → J25 Luu Duc (04 76 08 01 59) ..... Crolles
- V26 → D28 Belle Etoile (04 38 92 02 15) ..... Crolles

### Mars

- Li → J4 De Bernin (04 76 08 03 19) ..... Bernins
- V5 → D7 Brignoud (04 76 71 40 03) ..... Brignoud
- L8 → J11 Centrale (0476772326) ..... Domène
- V12 → D14 Dent de Crolles (04 76 08 92 81) ..... Crolles
- L15 → J18 Charmettes (04 76 77 44 59) ..... Domène
- V19 → D21 Fontaine-Amélie (04 76 52 28 62) .....  
Saint-Ismier
- L22 → J25 Froges (04 76 45 71 44) ..... Froges
- V26 → D28 Plemer (04 76 52 20 17) .....  
Saint-Nazaire-les-Eymes
- L29 → J1/4 Silvestre (04 76 77 23 08) ..... Domène

## Déchets

### Encombrants : inscription obligatoire

- ☎ 04 76 45 79 46 (services techniques)
- 📧 services.techniques@villard-bonnot.fr
- 📅 Calendrier 2021 : 14 avril - 9 juin  
8 septembre - 10 novembre

### Toutes les adresses des déchetteries...

- 🌐 www.le-gresivaudan.fr

### Déchets d'activités de soins à risques infectieux

- 🌐 www.dastri.fr

## Transports en commun



Gares de Lancey et de Brignoud

- ☎ 36 35
- 📄 SNCF voyages (achat des billets « grandes lignes »)  
🌐 www.oui.sncf
- 📄 SNCF (achat des billets « régionaux »)  
🌐 www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes



- ☎ 0820 08 38 38
- 🌐 www.transisere.fr et www.vfd.fr



- ☎ 0 800 941 103  
n° vert, service et appel gratuits
- 🌐 www.tougo.fr  
www.transportsdugresivaudan.fr

Horaires des bus disponibles en mairie  
☎ 04 76 45 79 45

## Mairie de Villard-Bonnot

📍 20, boulevard Jules-Ferry  
38190 Villard-Bonnot CDIS

🌐 www.villard-bonnot.fr

### Services administratifs

Sur rendez-vous uniquement

- 🕒 Du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- ☎ 04 76 45 79 45 - Fax : 04 76 71 66 42
- 📧 bienvenue@villard-bonnot.fr

### Etat Civil - Affaires Générales

🕒 Le samedi de 9h à 12h

**Mesure Covid'19** : permanence du mardi de  
17h à 18h30 est fermée durant la période  
d'urgence sanitaire.

### Services techniques

- ☎ 04 76 45 79 45
- 📧 services.techniques@villard-bonnot.fr

### Pôle Logement

**Mesure Covid'19** : sur rendez-vous uniquement

🕒 Mardi mercredi et vendredi de 9h à 12h  
Jeudi de 13h30 à 17h

### Périscolaire

**Mesure Covid'19** : sur rendez-vous uniquement

- 🕒 **Accueil physique** : du lundi au jeudi  
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- 🕒 **Accueil téléphonique** : du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

### Vie associative

🕒 Du lundi au jeudi  
de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h

### Urbanisme

- 🕒 Accueil téléphonique  
du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30
- 🕒 Accueil physique  
sur rendez-vous uniquement
- ☎ 04 76 45 79 45
- 📧 urbanisme@villard-bonnot.fr

Rappel



## CONSEIL MUNICIPAL

Vous souhaitez prendre connaissance des  
sujets débattus en Conseil municipal ?

Tous les procès-verbaux sont accessibles en  
ligne ou sur l'application mobile.

- 🌐 www.villard-bonnot.fr/fr/comptes-rendus
- 📱 Tuile [ Ma Mairie ] » [ Procès-verbaux ]

## Service des eaux du Grésivaudan

### Accueil au public

Zone Tire-Poix - Saint-Vincent-de-Mercuze

- 🕒 Du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h
- ☎ 04 76 99 70 00
- 📧 servicedeseaux@le-gresivaudan.fr
- 🌐 www.le-gresivaudan.fr/eaux

## Etat Civil

### • NAISSANCES •

GENOVESE Lya ..... 6/10/2020  
BOUDRAND Céleste ..... 25/11/2020  
BOUDRAND Luz ..... 25/11/2020

### • MARIAGE •

DENAT Audric & RARD Charlotte ..... 21/11/2020  
PEREZ Philippe & BOUADJADJA Laïla ..... 12/12/2020  
ADRIAEN Christopher  
& CAPRARO Eliane ..... 31/12/2020

### • DÉCÈS •

TRENTA Nicolas ..... 1/11/2020  
JUNG Nelly, épouse BEAUGRAND ..... 11/11/2020  
BARISON Aldo ..... 16/11/2020  
FABBRI Jean-Louis ..... 17/11/2020  
MANDARA Joséphine,  
épouse DI NATALE ..... 21/11/2020  
LOPEZ Françoise, épouse MARTINEZ ..... 23/11/2020  
HORN Germaine, épouse NOBLET ..... 24/11/2020  
VIGNOLLET Maurice ..... 21/12/2020  
LAGRASTA Nicolas ..... 24/12/2020  
GUIGUET Éric ..... 26/12/2020  
GIUSTINI Evasio ..... 1/01/2021  
AGLIATA Marie, épouse VOLPE ..... 7/01/2021  
HERBRETEAU Raymond ..... 7/01/2021

*Les listes d'état civil sont publiques. Si vous ne  
souhaitez pas que votre nom (ou celui de vos  
proches) apparaisse dans le journal, merci de  
nous en faire part.*

📧 com@villard-bonnot.fr - 04 76 45 79 45

## Permanences

### Catherine Kamowski (LREM)

#### Député de la 5<sup>ème</sup> circonscription

Membre de la commission des lois  
constitutionnelles, législation et  
administration générale de la République.

#### Permanence en circonscription

📍 1, rue Conrad-Killian à Saint-Martin-le-Vinoux  
📧 ciroco3805@gmail.com

### Permanence juridique en Mairie

Destinée exclusivement aux habitants de la  
commune et uniquement sur rendez-vous.

- 🕒 Le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois
- ☎ 04 76 45 79 45

### CLCV 38

Confédération de la Consommation, du  
Logement et du Cadre de Vie de l'Isère

📍 Mairie de Villard-Bonnot, 1<sup>er</sup> étage  
🕒 Tous les 4<sup>ème</sup> jeudi du mois - 16-17h

### AGI (Association Intermédiaire du Grésivaudan)

Association Intermédiaire du Grésivaudan.

M. Boucharlat

- 🕒 Le mercredi de 9h à 11h, sur rendez-vous
- ☎ 04 76 77 76 77

### SDH (Société Dauphinoise pour l'Habitat)

M<sup>me</sup> Myriam Koudlanski

**Mesure Covid'19** : annulée jusqu'à nouvel ordre  
📍 Maire de Villard-Bonnot  
🕒 Le mercredi de 14h à 15h



## COMMERCES DE PROXIMITÉ

# Encourager et aider

Parce qu'avoir des commerces de proximité est une force pour la commune, Villard-Bonnot souhaite les soutenir et les mettre en avant. Retrouvez donc tous vos commerçants dans le VB-Guide (distribué gratuitement et à disposition en Mairie) ou à partir de ce QR code à scanner avec votre smartphone !



Commerçant, vous n'apparaissez pas dans cette liste ?  
Inscrivez-vous sur l'annuaire en ligne (depuis un ordinateur)  
<http://www.villard-bonnot.fr/fr/ajouter-un-commerce>

**Villard-Bonnot remercie chaleureusement  
tous les annonceurs pour leur participation  
aux supports municipaux (journaux et guide).  
Vous contribuez à leur dynamisme.**

